Mérignac Soleil

Penser la ville, panser les sols





Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) - 11 décembre 2023 (Paris)









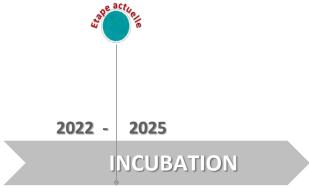


Calendrier



INCUBATION avec un coaching pour challenger le projet et le tirer vers le haut (subvention : 500 k€)

REALISATION des projets jusqu'à 8 ans (subvention : 9,5M€) pour soutenir le surcoût par rapport aux solutions de l'état de l'art + co-investissement possible. Mise en œuvre de la stratégie de réplicabilité



2024 - 2030

REALISATION

Le site de Mérignac Soleil dans les années 1960

Un quartier monofonctionnel représentatif des espaces péri-urbains

- Une zone commerciale développée dans les années 1960/70, en périphérie des villes et aujourd'hui entourée de zones urbaines
- Une juxtaposition d'un tissu pavillonnaire et de grandes enseignes commerciales entourées de nappes de stationnement
- Un contexte métropolitain aujourd'hui attractif, une augmentation de la population de Mérignac et hausse du coût du logement



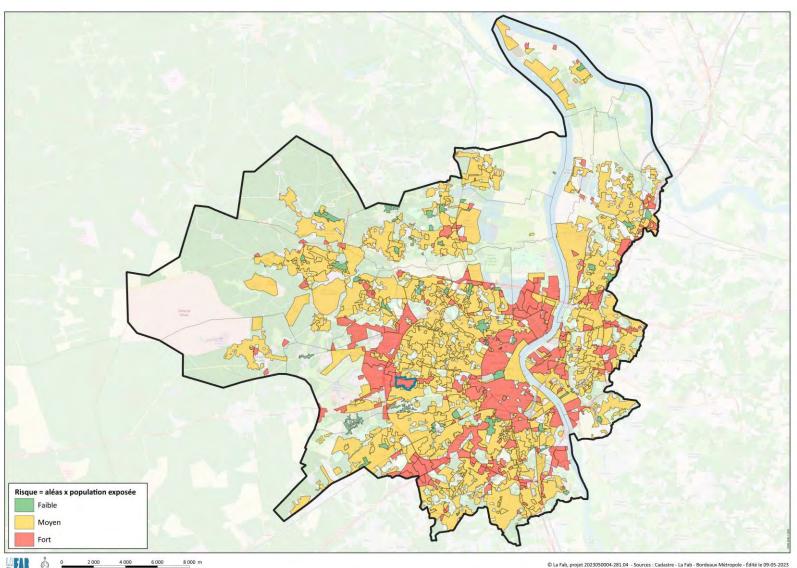
Mérignac Soleil aujourd'hui

Une zone commerciale monofonctionnelle...



Mérignac Soleil aujourd'hui

...qui se traduit par l'un des principaux îlots de chaleur de la métropole



Le projet d'aménagement de Mérignac Soleil

Faire muter et régénérer un site d'entrée de ville

- Régénération de la nature : passer de 90% de sols imperméabilisés à 70%. Plantation de plus de 14 000 arbres
- **Régénération urbaine** : développement d'une mixité programmatique (habitat, bureaux, commerces, équipements publics...), reconquête des espaces publics et développement des mobilités douces
- **Régénération de l'habitat** : développement de **2 800 logements** (35% locatif social, 12,5% accession sociale, 12,5% accession abordable et 40% de libre)



210 000 m² SDP 110 logements/ha 185 logements/an





93 000 m² de commerces, activités, bureaux et équipements publics

Cadre opérationnel

- Concession d'aménagement sur 15 ans, confiée à La Fab en 2018
- Urbanisme partenarial: maîtrise foncière partielle (uniquement pour les équipements publics) et mobilisation d'outils variés (DUP, MECDU, EP / Plan guide, CPAUPE, Fiche de lots, Conventions de partenariat par îlot)
- Financement des équipements publics par la TAM (20%)

Trois axes phares du démonstrateur France 2030

1 Renaturer les sols

- La plus grande opération de renaturation en France
- Site imperméabilisé à 90%, un des principaux ilots de chaleur de la métropole
- Objectif : désimperméabiliser 20 % des sols (13,7 ha)
- Implanter 14 000 arbres
- Créer 2 parcs et végétaliser massivement les espaces publics



Projet Park Avenue - © La Fab

Accompagner le changement de modèle des zones commerciales péri-urbaines

- Restructuration de l'offre commerciale avec les grands comptes
- Identification des leviers de mutation des fonciers des enseignes commerciales (foncières et exploitants) et mise en œuvre d'un processus collaboratif permettant les mutations



Ilot ex-Alinéa - © Emmanuelle Blanc

3 Développer de nouvelles façons de construire

- En recréant des connexions piétonnes
- En limitant la consommation de matériaux, de sol, d'énergie
- En s'appuyant sur les filières locales de matériaux bio/géosourcés et/ou issus du réemploi
- En poussant le curseur toujours plus loin que le strict règlementaire sur l'énergie et le carbone
- En intégrant la conception bioclimatique systématiquement



Projet Oasis Urbaine - ©BLP – La Nouvelle Agence

Chantiers en cours et à venir

